



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

Conseil Consultatif Communal des Aînés

P.V. de la réunion intermédiaire du 13 décembre 2021

Présents effectifs : MM et Mmes BALTHAZART A., BRAQUET MP., BREBART F.,
CARON P., de LE HOYE C., DREZE JR., JONCKHEERE T.,
MARSIGNY M., RUEBENS P., STERN R., STRAUWEN J.,
VANDEN BAVIERE M., VANWELDE A., VERHULST F.,

Présents suppléants : M et Mmes BEGON C., LACROIX M., SKEY A.

Commune : M. DELEUZE O., Bourgmestre et Mme NGUYEN H., Echevine
de la Vie sociale et seniors

Service de la Vie sociale : Mmes VANCAENEGHEM V., PERMANNE S., MUKASHYAKA E.

POINT 1 : Accueil des participants et tour de table de présentation si nécessaire

Le Bourgmestre souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Consultatif. Il dresse le bilan de l'épidémie de Covid dans la Commune. Il fait remarquer que le taux de vaccination est de 70% et que l'arrivée du variant « OMICRON est imminente. Il évoque la situation actuelle des Conseils communaux. Les séances se déroulent par vidéo conférence.

POINT 2 : Procès-verbal du 8 novembre 2021 : rectification et confirmation de la création/poursuite des commissions avec leur composition

A la demande de Thierry JONCKHEERE, le point suivant fait l'objet d'une rectification :
« 2.1. L'Informatique
La Commission communale concernant le numérique s'est réunie récemment.
Comme chaque année, la Commune dégage un budget pour l'EPN. Elle envisage une

collaboration plus étroite entre l'Asbl FOBAGRA et le CCCA. Elle chercherait aussi à engager un informaticien public mis à disposition de tous les publics communaux »

3. La Communication

Il est acté que Jean-Roger DREZE ne souhaite pas faire partie de la commission « Communication ». Il demande en revanche à être associé à François VERHULST dans le cadre de la mission d'inventaire des conseils consultatifs Bruxellois.

C'est de préférence en séance que le Conseil pourrait rencontrer les représentants des autres CCCA.

POINT 3 : Election du bureau

Le bureau est composé comme suit : Roland STERN, Président ; Philippe CARON, Vice-Président ; Marie-Paule BRAQUET, Secrétaire. Il est précisé que Philippe CARON représente le rôle linguistique néerlandophone. Ainsi constitué le bureau est conforme aux dispositions légales en la matière.

La traduction des documents en néerlandais est réalisée par Monique VANDEN BAVIERE.

La suppléance du secrétariat est dévolue à Françoise BREBART et à Andrée VANWELDE.

Le Président dresse l'ordre du jour et convoque les réunions du Conseil.

La secrétaire est chargée de la rédaction des procès-verbaux.

POINT 4 : Trombinoscope et participation aux commissions

Trombinoscope : les membres sont satisfaits par cette initiative, l'objectif est atteint. Si un membre appartient à une des Commissions, celle-ci sera indiquée sur le trombinoscope.

Participation aux réunions : voir point 2 (remarque concernant l'alinéa « 3. La Communication »)

POINT 5 : Interventions des autorités communales

Le Bourgmestre évoque la durée des mandats des membres du CCCA et rappelle que celle-ci est calquée sur le mandat des Conseillers Communaux. Le renouvellement des mandats actuels aura lieu début 2025.

Mme Hang NGUYEN, échevine, présente Sophie PERMANNE et Espérance MUKASHYAKA, deux assistantes sociales, agentes communales. Leur mission fait l'objet d'un exposé détaillé qui est rappelé dans une feuille de route, en fin de procès-verbal.

Le « Guide des seniors » dont une nouvelle édition est annoncée prochainement est mis régulièrement à disposition du public et donne une vue synthétique de tous les services que la Commune propose aux seniors.

Pour les prochains Conseils statutaires, le Bourgmestre souhaite que les points les plus importants soient traités en priorité et donc placés en tête de l'ordre du jour.

POINT 6 : Communication 1170

Le CCCA dispose d'un encart (1/2 page) dans chaque nouvelle publication du journal 1170.

Afin de cibler les aînés dans le cadre d'informations qui leur est destinée, il est demandé que le CCCA puisse avoir un accès au fichier officiel de la Commune. Pour des raisons légales de confidentialité cet accès ne peut être accordé.

Mme Hang NGUYEN propose une solution alternative, à savoir que toute campagne d'information du CCCA devrait passer par le canal des différentes ASBL et associations apparentées. Les adresses de ces organismes sont connues du CCCA.

D'autre part, les adresses recueillies auprès des seniors dans le cadre des activités du CCCA ou dans le cas d'envoi de newsletters ne posent pas de problème si les personnes concernées ont donné leur accord ou sollicité l'information.

POINT 7 : Distribution du 1170

Certains membres font remarquer que la distribution du journal d'information de la commune (1170) peut se révéler aléatoire.

POINT 8 : 3^{ème} âge et la coupole

Les participants à ces réunions sont Roland STERN, Jos STRAUVEN et Marie-Paule BRAQUET. Pour les membres de notre Conseil, les procès-verbaux des réunions du 24/11 et 02/12/2021 sont disponibles sur simple demande auprès du secrétariat.

Lors de cette réunion Jos STRAUVEN signale que nous avons rencontré Clara DEBEKER Assistante sociale dont la mission est de s'occuper des aînés de la Commune.

Elle pourrait être invitée à une de nos prochaines réunions pour expliquer son vécu professionnel.

POINT 9 : Marché de Noël Archiducs

En raison de la crise sanitaire, le marché a été annulé.

POINT 10 : Goûter des seniors

En raison de la crise sanitaire, le goûter des seniors a été annulé.

POINT 11 : Jumelage avec Chantilly

Roland STERN a participé au voyage organisé à Chantilly le week-end du 11 décembre 2021.

Mme Hang NGUYEN explique le fonctionnement du jumelage de notre commune avec la commune de Chantilly. Elle illustre son propos de nombreux exemples. Un échange de collaboration entre les aînés de chaque commune est suggéré. Elle évoque la possibilité pour certains d'entre nous qui sont intéressés par ce jumelage de créer au sein du CCCA un groupe dédié à cette initiative. Mais d'autres formules sont également envisagées.

François VERHULST, pour sa part, pense que le CCCA devrait s'en tenir à ses objectifs de base et ne pas se disperser.

POINT 12 : Rapport avec les Conseils Communaux

En ce qui concerne les relations du CCCA avec les organes communaux, il faut d'abord constater que le rôle principal du CCCA est d'aider et de conseiller la Commune dans

le cadre de ses compétences. Le bourgmestre signale que le CCCA a l'opportunité de consulter les documents mis à disposition des conseillers et d'être informé des décisions du Collège.

Le Collège peut aussi demander au CCCA de lui remettre un avis sur telle ou telle question. D'autre part, le CCCA peut soumettre au Collège des questions qui auraient été débattues en son sein (cf. la question de la fracture numérique sous le mandat du CCCA précédent).

POINTS 13 et 14 : Parole donnée aux responsables des commissions

En ce qui concerne les tables de paroles, aucune réunion n'a eu lieu jusqu'à présent. Les modalités d'organisation de ces tables sont discutées.

En revanche, la commission informatique du CCCA s'est déjà réunie.

A ce sujet, Thierry JONCHKEERE informe le conseil que la Commune vient elle-même de constituer sa propre commission « Fracture numérique ». Celle-ci va soumettre au Collège un texte pour analyser la situation au sein de la Commune. Le Collège sera amené à prendre une décision qui permettra de voir plus clair dans les intentions de chacun.

POINT 15 : Réunion de convivialité

A l'initiative de Claire BEGON une réunion informelle et conviviale est prévue chez elle, Dries 35 – 1170 Bruxelles, le jeudi 6 janvier 2022 à 15 :00.

POINT 16 : Visite des institutions communales

La visite des institutions communales fait l'objet d'une discussion. Il en ressort que le CCCA serait particulièrement intéressé par rencontrer les services à vocation sociale (dont le CPAS) et les services généraux qui pourraient être en cheville avec le CCCA. En ce qui concerne l'organisation pratique, il est convenu que la délégation du CCCA sera composée d'un membre par commission interne.

Valérie Van CAENEGHEM va proposer au CCCA une ébauche de cette visite.

POINT 17 : Divers

Les dates de réunion sont confirmées et les salles, réservées. Pour mémoire :

- Lundi 10 janvier 2022
- Lundi 14 février 2022
- Lundi 14 mars 2022 - Salle du Conseil
- Lundi 11 avril 2022
- Lundi 9 mai 2022
- Lundi 13 juin 2022 - Salle du Conseil

Service de la Vie sociale et Seniors

Drève du Duc 2,

1170 Watermael-Boitsfort

Tel : 02/676 16 22 ou 02/674 74 79

Mail général : vie.sociale@wb1170.brussels

Site web: <https://www.watermael-boitsfort.be>

Mission générale :

Mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement social, de tout habitant de Watermael-Boitsfort. Nous avons une attention particulière vis-à-vis des aînés de notre Commune en essayant de répondre au mieux à leurs demandes d'aide.

Heures d'ouverture :

Le service accueille le public du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous. Les As reçoivent actuellement que sur rendez-vous et effectuent des visites à domicile en cas de besoin.

Personnes de contact :

Assistants sociales : Sophie Permanne - Espérance Mukashyaka

Personnes en situation de handicap

Le service vous aide à introduire les demandes auprès du SPF Sécurité sociale – Direction Générale des Personnes Handicapées ou encore auprès d'Iriscare.

Vous pouvez vous adresser à nous pour les demandes suivantes :

- ✓ Allocation pour personnes handicapées (allocation de remplacement de revenus et allocation d'intégration) ;
- ✓ Reconnaissance de handicap ;
- ✓ Carte de stationnement pour personnes handicapées ;
- ✓ Allocation pour l'aide aux personnes âgées ;
- ✓ Allocations familiales majorées du fait du handicap de votre enfant ;
- ✓ Attestation TVA sur les véhicules ;
- ✓ European disability card.

Le service aide également les personnes à introduire les demandes admission auprès du PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) avant 65 ans, ainsi que les demande d'aide individuelle (aménagement logement par exemple).

Nous informons et relayons les demandes de mise en place de services d'aide à domicile (aide familiale et ménagère, repas à domicile, infirmier à domicile, télévigilance, soins palliatifs, etc.).

Pension retraite

Le service vous aide à introduire votre demande de pension (salariée, indépendant) et à constituer votre dossier auprès du Service Fédéral des Pensions, si nécessaire.

Chèques-taxi

Le service propose des chèques-taxi (3 à 5 chèques de 5€ par mois) aux conditions suivantes :

- ✓ Ne pas posséder de véhicule dont vous pouvez vous servir de manière autonome, ni un membre du ménage ;
- ✓ Être à mobilité réduite et ne plus pouvoir emprunter les transports en commun ;
- ✓ Avoir plus de 75 ans ou une reconnaissance de handicap ;
- ✓ Vos revenus ne doivent pas dépasser : 1552,04€ pour isolée ou 1839,38€ pour ménage.
- ✓

Mobitwin

Il s'agit d'un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour les habitants ayant des difficultés de mobilité.

Son but est d'offrir des possibilités de transport afin de leur permettre de sortir d'un certain isolement social. Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative, un loisir ou une visite familiale ou amicale.

Conditions :

- ✓ Être à mobilité réduite et ne pas posséder de véhicule ni un membre du ménage ;
- ✓ Vos revenus ne doivent pas dépasser : cohabitant (1.312,9€/mois) – isolé (1969,36€/mois) – famille monoparentale (2661,48€)
- ✓ Cotisation annuelle de 12€ pour un membre ou 18€ pour un ménage/famille ;
- ✓ Vous payerez directement la course au chauffeur : 0,37 €/km
Attention, le défraiement du chauffeur débute au domicile de celui-ci.

Pour de plus amples informations : 02/674.74.24 – | mobitwin@wb1170.brussels

Intervention communale dans abonnement télédistribution

Si vous êtes reconnu personnes en situation de handicap avec 12 points minimum de réduction d'autonomie et que vous êtes BIM (VIPO) auprès de votre mutuelle, vous pouvez prétendre à l'intervention communale d'un montant de 29,75€/an.

Boîte jaune : « Mon frigo m'a sauvé la vie »

En collaboration avec le service santé, le service a mis en place le projet des boîtes jaunes avec ASBL Seniors Focus. Originaire du Canada, la boîte à tartines jaune « Senior focus » contient toutes les informations utiles sur son propriétaire, notamment sur sa santé et ses habitudes de vie. Facile à identifier, elle se place dans un endroit familier de tous : le frigo. Un autocollant sur la porte du réfrigérateur informe de

l'existence de la petite boîte informative. Elle sera un allié très utile en cas d'intervention urgente à domicile s'ils ont besoin de renseignement que la personne à secourir n'est pas en mesure de leur fournir. Cette boîte est également très utile lors d'hospitalisation ou de sortie d'hospitalisation !

Guide seniors deuxième édition

La commune a publié la deuxième édition du Guide seniors de Watermael-Boitsfort répondant à toute une série de demandes et de questions faisant leur quotidien. Organisé par thématiques, ce vade-mecum aborde des sujets aussi variés que les transports, la santé, les loisirs, la pension, les animaux, les aides à domicile... sans oublier tous les numéros utiles et les démarches administratives.

Publié en format papier et en [version numérique](#).

La version papier de ce guide est disponible dans tous les endroits stratégiques de Watermael-Boitsfort, auprès des médecins généralistes, des pharmacies, et autres lieux publics et peut être obtenue sur demande auprès du service de la Vie sociale, drève du duc 2 – T. 02.676.16.24 – vie.sociale@wb1170.brussels

Fin de vie

Le service informe tout habitant en demande sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, ...) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie et/ou déclaration de dernières volontés à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer.

Goûter Seniors de Noël

Le service organise chaque année au mois de décembre, l'incontournable goûter Seniors de Noël afin d'offrir à nos seniors un après-midi agréable dans une ambiance chaleureuse. Au programme des festivités : la présence du Père Noël bien sûr, mais aussi une tombola, un thé dansant et une dégustation de pâtisseries préparées par la Maison Farilu.

Malheureusement, ces deux dernières années, nous avons été contraints de l'annuler à cause de la crise et pour le remplacer nous réitérons l'initiative de l'année dernière « BOATAMO » afin briser la solitude des aînés et recréer du lien dans cette période difficile de crise sanitaire et de fêtes de fin d'année. L'asbl ETANA spécialisée en Art thérapie propose l'atelier nomade BOATAMO (« Boîte à mots ») né avec l'idée de l'importance de garder du lien - malgré les distances et des questions de "comment faire pour garder le tissu social Vivant - tout en restant prudents ?". L'asbl a construit une charrette créative qui contient tout le matériel créatif nécessaire pour circuler dans les rues, les couloirs des hôpitaux, homes, etc.

Un courrier sera envoyé aux Seniors qui le souhaitent comprenant :

- 1) Une carte unique créée par BOATAMO
- 2) Un ticket de tombola
- 3) Une lettre du Collège des Bourgmestre et Echevins, expliquant l'initiative et présentant ses vœux. Les personnes qui souhaitent la visite à domicile des « Joyeuses factrices » sont invitées à se manifester par téléphone ou courriel au service vie sociale.

Les 7, 8, 9, 10 janvier 2022, les « Factrices/créatrices de Liens » proposeront un moment d'échange (dans le respect des mesures de sécurité) avec chaque senior sous la forme d'un atelier créatif dans le but de réaliser une composition artistique sur cartes postales, lettres, etc. à distribuer à ses voisins, ses proches, et des étiquettes à accrocher aux arbres dans la rue, etc.

Ginguette pour nos aînés

Le service a organisé sa première guinguette, un après-midi dansant, pour les aînés. Cet événement festif et convivial a été animé par l'orchestre de Jo Scinta. Au programme, goûter et ambiance musicale. ENTRÉE GRATUITE, avec le soutien de l'Asbl Équipages.

COVID 19

Lors du premier confinement, le service a mis en place un call center afin d'aider chaque habitant de notre commune à surmonter cette crise au mieux. Grâce à la collaboration de nos collègues et de nombreux volontaires, nous avons pu aider et accompagner au mieux les personnes confinées.

Par la suite et en collaboration avec la responsable du PLANU, le service a mis sur pied un système de transport PMR gratuit vers les centres de vaccination avec l'aide d'un call center externe et d'une société de taxi. Ce système aide encore actuellement beaucoup de seniors de notre commune qui ne peuvent se rendre auprès d'un centre de vaccination de manière autonome.

Le service aide également à prendre rdv auprès des centres lorsque la situation le nécessite et renseigne au mieux les personnes.

Travail de réseau

Le service participe activement à diverses commissions telles que la commission Troisième âge, la coordination sociale, le comité santé, etc. Ce travail de réseau est particulièrement important afin de nous tenir au courant des informations qui y circulent, de renforcer les collaborations entre intervenants, mais surtout de collaborer activement aux actions mises en place dans l'intérêt de nos habitants.